

2^{ème} session - Thème 3

- ❑ Les déchets
- ❑ Sûreté en Exploitation
- ❑ Récupérabilité - fermeture**
- ❑ Sûreté après fermeture
- ❑ Phase pilote

2.3 Récupérabilité - Fermeture

IRSN Présentation du thème

■ LOI n° 2006-739 du 28 juin 2006 (art.12) :

- L'autorisation [de création] fixe la durée minimale pendant laquelle, à titre de précaution, la réversibilité du stockage doit être assurée. Cette durée ne peut être inférieure à cent ans.

■ LOI n° 2016-1015 du 25 juillet 2016 (art.1) :

- La réversibilité est la capacité, pour les générations successives, soit de poursuivre la construction puis l'exploitation des tranches successives d'un stockage, soit de réévaluer les choix définis antérieurement et de faire évoluer les solutions de gestion.
- ...

LOI n° 2016-1015 du 25 juillet 2016 (art.1) :

- ...
- La réversibilité est mise en œuvre par la progressivité de la construction, l'adaptabilité de la conception et la flexibilité d'exploitation [...] permettant d'intégrer le progrès technologique et de s'adapter aux évolutions possibles de l'inventaire [...]. Elle inclut la possibilité de récupérer des colis de déchets déjà stockés selon des modalités et pendant une durée cohérentes avec la stratégie d'exploitation et de fermeture du stockage.
- [...] Des revues de la mise en œuvre du principe de réversibilité dans un stockage en couche géologique profonde sont organisées au moins tous les cinq ans [...]
- Afin de garantir la participation des citoyens tout au long de la vie d'une installation de stockage en couche géologique profonde, l'[Andra] élabore et met à jour, tous les cinq ans, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes et le public, un [PDE] de celle-ci.
- [phase pilote]

2.3 Récupérabilité - Fermeture

IRSN Périmètre de l'instruction par l'IRSN

■ Retrait des colis avant ou après opérations de fermeture

- Scénarios de retrait d'exploitation : retrait d'un colis juste stocké pour retour en surface ou transfert vers un autre alvéole
- Scénarios hypothétiques de retrait : non-poursuite du stockage à l'issue de la phase pilote, retrait de tous les colis d'un alvéole MAVL, retrait complet de la famille HA0, avec ou sans réouverture des galeries et alvéoles scellés...
- Retrait des colis en situation post-accidentelle

■ Opérations liées à la réouverture et stratégie de fermeture

Titre

IRSN | POUR MICHAEL: ci-dessous, un premier transparent à reprendre ou à jeter...



IRSN | **Réversibilité** : changement de politique de gestion

| **Récupérabilité** : « simple » possibilité de reprendre des colis stockés jusqu'à la fermeture du stockage

IRSN | **Pas « la » réponse systématique à une situation accidentelle**, mais doit rester possible y compris après les accidents envisagés dans le dimensionnement ou le PUI de l'installation (E49-2017)

| **Les opérations de fermeture augmentent la sûreté passive mais compliquent la récupérabilité**

IRSN ➤ Importance de la stratégie de fermeture :



- Fermeture en 3 grandes étapes (pour une ouverture ~2025/2035) :
- Fermeture des alvéoles HA0 vers 2070 (80 ans avant Ferm. Déf.)
 - Fermeture du quartier MAVL vers 2100 (50 ans avant Ferm. Déf.)
 - Fermeture des quartiers HA1/HA2 vers 2145 (5 ans avant F. Déf.)
 - Fermeture Définitive de Cigéo vers 2150